



### **Passerelle pour les Jeunes Officiels Académiques UNSS**

Dans le cadre de la convention liant la Ligue Ile-de-France de Badminton et les directions régionales UNSS des Académies de Paris, Créteil, Versailles, des passerelles Jeune Officiel Académique UNSS / Jeune Arbitre départemental FFBA ont été mises en place.

L'objectif est de permettre aux Jeunes Officiels UNSS ayant obtenu la certification académique dans l'année, d'obtenir l'équivalence d'arbitre départemental fédéral.

La validation fédérale ne prend effet qu'au moment où le Jeune Officiel est licencié fédéral.

De faite, afin de favoriser le passage vers le club francilien de son choix, la Ligue Ile-de-France de Badminton prendra en charge le coût de la licence fédérale de l'année suivante sur le montant de sa cotisation club.

#### ***Ligue Ile-de-France de Badminton***

96/98 rue Blanche - 75009 Paris - Tél +33 (0)1 53 25 11 61 – Fax +33 (0)1 42 85 03 64

[secretariat@lifb.org](mailto:secretariat@lifb.org) - [www.lifb.org](http://www.lifb.org)

Siret : 34772637400023 – APE : 926 C – Association Loi 1901 – Agréée Jeunesse & Sports